

LE LYCÉE 2010 : SOUS LA PROPAGANDE, LES MIETTES !

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ACTUELS (1)											FACULTATIF
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (30 h 30 ou 31 heures)											
TRONC COMMUN 23 h (dont heures dédoublées : minimum 6 h 30, maximum 8 h 30 si aide individualisée - AI)									DEUX ENSEIGNEMENTS DE DÉTERMINATION dont LV2 5 h 30 (0 h 30 dédoub) ou 6 h		UNE OPTION 2 h 30 ou 3 h
Français 4 h + 0 h 30 module + 1 h AI	Histoire-géo 3 h + 0 h 30 module	ECJS (E.Civiq) 0 h 30 dédoublee	Langue viv 1 2 h + 1 h module	Mathématiques 4 h + 1 h module + 1 h AI	Physique-chim 2 h + 1 h 30 dédoub (TP)	Sciences V T 0 h 30 + 1 h 30 dédoub (TP)	Ed physique 2 h	Langue viv 2 2 h + 1 h dédoubl.	SES ou LV2 ou LV3 ou latin ou grec ou arts	SES ou LV2 ou LV3 ou latin ou grec ou arts	SES ou LV2 ou LV3 ou latin ou grec ou arts 2 h + 0 h 30 dédoublee, ou 3 h
	M	AI		M		M	AI				

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE 2010 (2)											???
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (26 h 30)											
Heures obligatoires d' « accompagnement personnalisé » : 2 heures									DEUX ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION 3 h (2 x 1 h 30)		OPTION 3 h (4)
TRONC COMMUN 21 h (plus 2 h 30 de LV2 précédemment incluses dans les enseignements de détermination) (3)											
Français 4 h	Histoire-géo 3 h	ECJS (E.Civiq) 0 h 30 dédoublee	Langue viv 1 + Langue viv 2 5 h 30	Mathématiques 4 h	Physique-chim 3 h	Sciences V T 1 h 30	Ed physique 2 h	Obligatoire SES ou EAG ou ens techno ou arts 1 h 30	SES ou EAG ou ens techno ou arts 1 h 30		???

(1) <http://eduscol.education.fr/D0056/horaires2ndegt.htm>

(2) http://media.education.gouv.fr/file/11_novembre/06/8/Conference_de_presse_lycee_127068.pdf

(3) Les heures dédoublées antérieures (modules et aide individualisée) ne seront plus affectées aux matières, mais globalisées, ce qui ne garantit plus nationalement les horaires des matières générales : ils sont désormais soumis aux dotations horaires globales (DHG) variables selon les rectorats et les établissements.

(4) Cette « option », mentionnée p. 11 du dossier de presse du ministère (2), est absente de la grille horaire de Seconde affichée p. 12 du même document. Son existence est donc d'emblée compromise.

Sauver les lettres - <http://www.sauv.net/lycee2010.php>